



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France



Trophées Cramif 2023

Des entreprises qui s'engagent pour la santé
et la sécurité au travail de leurs salariés.

SOMMAIRE

Les Trophées Cramif, un événement annuel	3
Le Comité des Trophées 2023	4
La direction régionale des risques professionnels	5
⊙ Les chiffres clés de la sinistralité en 2021 en Île-de-France	6
Le plan d'actions du service Prévention en Île-de-France (2019-2022)	7
Les 8 lauréats 2023	9
À propos de la Cramif	26

Les Trophées Cramif, un événement annuel

Des récompenses pour valoriser l'engagement en faveur de la santé et la sécurité au travail des entreprises franciliennes.

L'Île-de-France compte plus de 530 000 établissements inscrits au régime général de la Sécurité sociale en 2021 et couvrant un peu plus de 5 millions de salariés. Chaque année les Trophées de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) récompensent un certain nombre d'entre eux pour des démarches de prévention des risques professionnels qu'ils ont mises en place afin d'assurer la sécurité de leurs salariés, de préserver leur santé et d'améliorer leurs conditions de travail.

Voilà plus de 20 ans que la Cramif remet cette distinction aux entreprises franciliennes.



LES OBJECTIFS DES TROPHÉES CRAMIF SONT MULTIPLES :

- **récompenser les entreprises** pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- **valoriser ces démarches** pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés ;
- **promouvoir l'action de la Cramif**, et plus généralement celle de la branche risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs-conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.

Créée en 1997 par Bernard Chadebec, la sculpture remise aux lauréats portait à l'origine le nom de Trophée Laplace. Elle symbolise l'opposition entre le hasard et le savoir.

Le hasard, qui tient lieu encore trop souvent d'explication à la survenance d'un accident, est représenté par la boule de bronze difforme et chaotique. Le disque transparent représente la raison, la compréhension et s'incruste dans la boule pour faire reculer et vaincre l'ignorance.

COMPOSITION DU COMITÉ DES TROPHÉES 2023

- **M. PAINCHAN**, président du conseil d'administration de la Cramif
- **M. DELAYEN**, président de la commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles (CRAT/MP) de la Cramif
- **M. LECUYER**, titulaire CFE-CGC CTR1. Vice-président collège « Salariés »
- **M. DEVAUX**, titulaire U2P. Membre CTR3, CTR4, CTR5
- **Mme ABOUBADRA-PAULY**, directrice ARACT IDF
- **M. GEORGEL**, SPSTI. Directeur général CMIE - SEST - AMETIF
- **Mme CHALLOUIN**, DRIEETS. Cheffe de projet PRST 4 Pôle Politiques du travail
- **Mme BRUNET**, INRS. Directrice des applications

LES 5 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ÎLE-DE-FRANCE



CTR1

métallurgie, chimie,
caoutchouc, plasturgie



CTR2

bâtiment et travaux publics,
bois, ameublement, papier
et carton, textile, vêtement,
cuirs et peaux, pierres et
terres à feu



CTR3

transport, eau, gaz, électricité,
livre et communication, services,
commerces et industrie de
l'alimentation, commerce non
alimentaire



CTR4

activités de santé



CTR5

activités de service I et II autres
que les activités de santé

LA DIRECTION RÉGIONALE DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est chargée de **prévenir, accompagner et réparer les fragilités liées à la santé en Île-de-France, tant sociales que professionnelles.**

Grâce à l'expertise de sa direction régionale des risques professionnels, nous accompagnons les 530 000 établissements d'Île-de-France et protégeons leurs salariés en assurant la promotion et en participant à la coordination de la prévention des risques professionnels. Nous mettons en œuvre des **programmes de prévention** nationaux et régionaux.

Par le **calcul et la notification des taux de cotisation accidents du travail/maladies professionnelles**, et grâce à l'action de nos préventeurs qui conseillent et accompagnent, chaque année, près de 8 000 entreprises, nous incitons à la **mise en place d'actions de prévention.**

Enfin, nous contribuons au Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles et assurons le secrétariat de la Commission réclamation du compte professionnel de prévention (CRC2P).

Les chiffres clés de la sinistralité 2021 en Île-de-France



ACCIDENTS DU TRAVAIL

89 325 accidents du travail pour près de
8 900 000 journées indemnisées
129 accidents du travail mortels



ACCIDENTS DE TRAJET

22 446 accidents de trajet
2 000 000 de journées perdues
53 accidents mortels en 2021



MALADIES PROFESSIONNELLES

82 % de troubles musculosquelettiques
2 000 000 journées de travail perdues en raison
des incapacités temporaires
78 décès dus aux maladies professionnelles en 2021

LE PLAN D' ACTIONS DU SERVICE PRÉVENTION EN ÎLE-DE-FRANCE (2019-2022)

Décliné au niveau régional dans le contrat pluriannuel de gestion (CPG), le plan d'actions du service prévention de la Cramif, adopté par la commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles (CRAT/MP) en concertation avec les comités techniques régionaux (CTR), s'inscrit dans la continuité des actions engagées, tout en répondant à de nouveaux enjeux centrés sur **3 priorités nationales** et **3 priorités régionales**.

3 priorités nationales



Prévenir les TMS (troubles musculosquelettiques) et les risques liés aux manutentions manuelles dans les entreprises



Contribuer à réduire le risque de chute de plain-pied et de hauteur dans l'ensemble des entreprises



Supprimer ou réduire les expositions aux agents chimiques dangereux et en particulier aux agents cancérigènes mutagènes et reprotoxiques (CMR)

3 priorités régionales

déterminées en fonction des facteurs de sinistralité en Île-de-France



Logistique



Restauration collective



Paris Capitale, comprenant 5 thématiques : hôtellerie-restauration traditionnelle, Grand Paris Express, activités aéroportuaires, logements collectifs, collecte des déchets ménagers et traitement des déchets issus des chantiers du BTP

Les 8 entreprises récompensées par un Trophée Cramif répondent à ces enjeux.

Elles s'inscrivent en particulier dans les priorités nationales et dans le plan d'actions du service prévention, à savoir :



Paris Capitale



Risques Chimiques Pros



TMS Pros



Formation à la prévention des risques



Risques Chutes Pros



Expérimentation aide et soins à domicile

Pour les aider dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention, certaines ont bénéficié d'aides financières de l'Assurance Maladie-Risques professionnels.

LES 8 LAURÉATS 2023



A2C PREFA

Fabrication d'éléments préfabriqués en béton à destination des entreprises du BTP

DOMIDOM

Prestations d'aide et soins à domicile

ATELIER 77

Cabinet d'architecte, maîtrise d'œuvre

TROIS MOULINS HABITAT

Promoteur immobilier, maîtrise d'ouvrage

EPTA FRANCE SAS

Constructeur et distributeur de mobiliers frigorifiques pour la grande distribution alimentaire

GROUPE BERNIER

Concessionnaire automobile. Vente et réparation de véhicules

RELAIS SPA CHESSY VAL D'EUROPE

Activité hôtelière

POMPES FUNÈBRES DOURDANNAISES

Activité funéraire



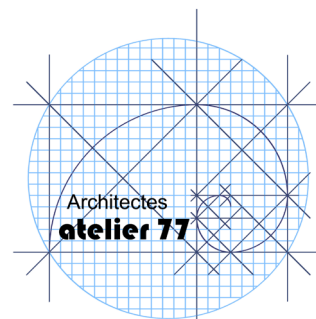
© A2C PREFA



© DOMIDOM



© iStock



ATELIER 77
S.C.P D'ARCHITECTURE



© iStock



© iStock



GRUPE
bernier



© GROUPE BERNIER



© iStock



© POMPES FUNÈBRES DOURDANNAISE

A2C PREFA

Activité : fabrication d'éléments en béton armé et précontraint

Lieu : Sivry Courtry (77)

Dirigeant : Arnaud Charle

Nombre de salariés : 118

Cramif - Contrôleur de sécurité : Gilles Brevan



ACTIONS DE PRÉVENTION

- **Promouvoir la démarche** menée par l'entreprise dans l'intégration de la prévention des risques professionnels dès l'accueil des intérimaires et des nouveaux embauchés.
- **Capitaliser l'action de formation/sensibilisation** des salariés pour une montée en compétence du secteur d'activité et des agences d'intérim.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

En 2021, l'entreprise ciblée par **l'action nationale Risques Chimiques Pros (RC Pros)** était confrontée à une sinistralité élevée pour son personnel nouvellement embauché (CDD, CDI, intérimaires). Cette situation avait pour conséquence de mettre en défaut la pérennité de son activité dans le temps.

Au plus fort de la production, en période estivale, les intérimaires représentent près de 50 % de l'effectif permanent de l'entreprise.

Le manque d'accompagnement des nouveaux embauchés aux postes de travail ne permettait pas une intégration optimale en sécurité et avait pour conséquence d'occasionner des accidents graves, des ruptures de contrats et de missions.

Suite à l'intervention de la Cramif et à l'arrivée d'un nouveau directeur en 2019, sensibilisé sur la prévention, l'entreprise a pris conscience des enjeux humains et de l'importance d'engager des mesures adaptées en faveur de la maîtrise des risques. L'ensemble des salariés ont été intégrés à cette démarche.

Une procédure « Accueil d'un nouvel arrivant » ainsi qu'un « test d'évaluation d'accueil sécurité » ont été formalisés. Ces actions ont permis notamment de renouer les échanges avec les responsables d'agences et de redéfinir les objectifs de prévention en les invitant à participer aux accueils sécurité comprenant une visite systématique de l'usine et des postes de travail.

Fruit d'une réflexion partenariale, un accueil exclusivement dédié à la sécurité sous un format de 2h a été construit et destiné pour chaque nouvel arrivant, tous statuts confondus. Des tuteurs ont été définis responsabilisant ainsi le personnel déjà en poste.

Le déploiement de cette démarche a été effectué simultanément sur le 2^{ème} site de production implanté en Essonne, spécialisé dans la construction d'éléments précontraints. Les salariés pouvant potentiellement être amenés à réaliser leurs missions d'un site à l'autre en fonction des besoins ou des fluctuations du marché.



RÉSULTATS

- **Amélioration des conditions de travail** des salariés et **baisse de la sinistralité** significative en matière de fréquence et gravité.
- **Renforcement des liens** entre le personnel intérimaire et les salariés en CDD et CDI permettant une complémentarité optimale au sein de l'entreprise.
- **Diminution du turnover** et augmentation des embauches.
- **Amélioration de la qualité de production** favorable au déploiement d'une démarche de maîtrise des risques chimiques et TMS engagée au sein de l'entreprise.

DOMIDOM

Activité : services à domicile, services à la maison (ménage, course, repassage, bricolage, jardin, etc.) et services à la personne (lever, coucher, aide à la toilette, repas garde, aide à la vie quotidienne)

Lieu : Puteaux (92)

Dirigeant : Laurent Guillot

Nombre de salariés : 730

Cramif - Ingénieur conseil : Stéphane Da Silva



ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir la démarche** menée par l'entreprise dans l'intégration de la prévention des risques, au sein du secteur de l'aide et soins à domicile.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Depuis 2016, sous l'impulsion de sa direction et notamment de sa directrice d'exploitation, le groupe Domidom développe une **démarche de prévention des risques professionnels**.

Une des ambitions du projet est d'impliquer toutes les composantes de l'entreprise. Ainsi, afin d'être connue de tous, la démarche a été baptisée OptiDOM et un logo ainsi que des supports de communication ont été créés pour cette offre (affiches, lettres périodiques, etc.).

Un comité de pilotage a été mis en place, dès le début de la démarche. Celui-ci se réunit 3 à 4 fois par an. Les institutionnels ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail), INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), DRIESST (Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), SPSTi (Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises), etc. y sont systématiquement conviés et leurs conseils et avis sont régulièrement pris en compte. La Cramif y participe depuis le début.

Pour soutenir cette action au plan national, une préventrice à temps plein a été recrutée.

La finalité du projet est d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du groupe, en maîtrisant les risques. Cette démarche implique les directeurs d'agences, les responsables de secteur et les salariés (auxiliaires de vie, aides ménagères, etc).

Avec pour point d'ancrage de partir de la réalité du terrain afin de déployer des plans d'actions en adéquation avec les situations réelles. 4 axes de travail ont été déployés : déploiement des aides techniques, évaluation des besoins, intégration des nouveaux embauchés, prévention des RPS.

Parmi les nombreuses actions concrètes menées depuis 2016, on peut citer :

- **la mise en place d'un comité de pilotage national** avec la Cramif, l'INRS et 10 acteurs (direction du groupe, directrice agence, intervenante à domicile, etc) ;
- **la formation des membres du Copil et le déploiement dans les agences de formation à la prévention**, selon les référentiels INRS (directeurs d'agences, chefs de secteurs et salariés) ;
- **la communication et l'information** (logo OptiDOM, affiche, plaquette, communiqué de presse, lettres d'engagements, communication auprès de bénéficiaires, livret d'accueil, gazette aux familles, etc.) ;
- **un groupe d'analyse de pratiques** réalisée dans chaque agence ;
- **la procédure et la check-list de lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel**. Livret relatif au dispositif d'écoute et soutien psychologique.
- **l'intégration de la démarche** dans le dialogue social avec le CSE.



RÉSULTATS

- **Le déploiement d'une telle démarche** reste exemplaire dans un secteur où la prévention des risques professionnels est peu prise en compte.
- **Baisse des AT** de plus de 30 % en 5 ans.
- **Baisse de l'absentéisme** de plus de 30 %.
- **Baisse des accidents de trajet** (diminution de 40 % des jours d'arrêt).
- **Baisse des maladies professionnelles (MP).**

ATELIER 77

Activité : conception de projets architecturaux y compris décoration, ingénierie du BTP

Lieu : Melun (77)

Dirigeant : Irène Elouard

Nombre de salariés : 12

et

TROIS MOULINS HABITAT

Activité : promotion, vente, location ou administration de biens immobiliers

Lieu : Rubelles (77)

Nom du dirigeant : Gilles Sambussy

Nombre de salariés : 272

Cramif - Contrôleurs de sécurité : Sylvain Langlais



ACTIONS DE PRÉVENTION

- **Valoriser l'investissement** d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre, dans la recherche de solutions techniques permettant de limiter les risques de chutes de plain-pied et de hauteur tant, lors des phases de construction, que lors des phases de maintenance et d'exploitation de l'ouvrage.
- **Promouvoir les solutions retenues** dans le cadre de futurs projets de construction de logements collectifs avec combles.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Trois Moulins Habitat est principalement implantée en Seine-et-Marne et gère un parc de 17 991 logements (chiffres 2019) destinés aux personnes aux ressources modestes. Les chantiers de construction de Trois Moulins Habitat sont régulièrement suivis par le service prévention et ont naturellement été intégrés aux actions auprès des maîtres d'ouvrages (MOA) et au **programme prévention des risques de chutes dans le BTP** pilotés par la caisse nationale d'Assurance Maladie – Risques professionnels.

Les contrôleurs de sécurité de l'antenne prévention de Seine-et-Marne, interviennent depuis plusieurs années sur les chantiers et au siège de la société Trois Moulins Habitat, ainsi qu'auprès d'Atelier 77 - architecte et maître d'œuvre intervenant pour Trois Moulins Habitat - afin que la prévention des risques professionnels soit prise en compte dès la conception des bâtiments et que les mesures le nécessitant soient intégrées aux cahiers des charges des ouvrages et dans les Dossiers d'Interventions Ultérieures sur Ouvrages (DIUO).

Des personnels de Trois Moulins Habitat et d'Atelier 77 ont suivi, fin 2021, la formation « C0108 - Améliorer la performance des opérations de construction (coût-délai-qualité) en intégrant des mesures de prévention dans la conduite d'un projet », d'une durée de 14 heures, dispensée par le service prévention.

Ces démarches ont notamment abouti à la mise en œuvre de planchers en béton armé (en lieu et place de planchers « fragiles » en solives de bois) dans les combles techniques de la dernière opération réalisée et ceux du programme de logements collectifs de 28 logements en cours de construction à Meaux (77). Atelier 77 a, de plus, proposé une solution architecturale permettant d'intégrer, à l'intérieur du bâtiment, un escalier en béton armé permettant l'accès aux combles en toute sécurité.



RÉSULTATS

- **Prévention des risques de chutes de plain-pied et de hauteur lors des opérations de construction** telles que la pose de la charpente, et des équipements sous combles – phase chantier.
- **Prévention du risque de chutes de plain-pied et de hauteur lors des opérations de pose, d'entretien, de réparation ou de remplacement** des équipements techniques situés sous les combles (VMC, paraboles, édicules ascenseurs, etc.), tout au long de la durée d'exploitation du bâtiment.
- **Prévention des risques** liés à l'approvisionnement de matériels, matériaux et outils lors des interventions, dans les combles des techniciens de maintenance.

EPTA FRANCE

Activité : fabrication et commerce de mobiliers frigorifiques

Lieu : Chatou (78)

Dirigeant : Christian Le Gousse

Nombre de salariés : 41

Cramif - Ingénieur conseil : Vincent Corlier



ACTIONS DE PRÉVENTION

- **Promouvoir les bonnes pratiques** et favoriser la prise de conscience des entreprises de la grande distribution dans l'installation de mobilier réduisant les risques de TMS pour les salariés.
- **Récompenser** l'investissement de l'entreprise Epta dans la recherche et la création d'un projet en faveur de la prévention des risques professionnels.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

La problématique des TMS est l'une des problématiques observées en magasin de la grande distribution alimentaire. La parution de la recommandation R 478 de novembre 2015, appliquée au mobilier vertical libre service, a déclenché une prise de conscience de l'entreprise sur la nécessité de proposer un premier mobilier traditionnel de vente à la coupe permettant de prévenir ce risque.

Dans ce contexte, l'entreprise a décidé de créer un nouveau mobilier frigorifique répondant aux exigences ergonomiques. Une « task-force » (force d'intervention) a été créée pour donner naissance à cette innovation intégrant les mesures de prévention de la R 478 de l'Assurance Maladie.

Sollicitée, l'intervention de la Cramif en 2019 a permis d'accompagner ce projet sous la forme de conseils techniques dans l'élaboration et la conception du prototype et d'expliquer l'approche nationale TMS Pros. Les observations du service ont permis certaines modifications permettant de limiter les postures contraignantes sur les hauteurs de préhension des produits par exemple.

La solution retenue devait répondre à une triple attente : intégration d'une démarche ergonomique, réponse à une performance énergétique maîtrisée et garder un visuel marchand attractif.

Quatre années (2018 à 2021) ont été nécessaires pour obtenir le résultat escompté et donner naissance au modèle Visualis et sa commercialisation :

- **2018 : prise de conscience et naissance du projet**

Réflexion, étude de design nouveau modèle, 1^{ère} maquette de principe, étude de faisabilité à froid.

- **2019 : mise en route du projet**

Prototype, étude de consommation énergétique et de condensation, approche visuel des produits, test mécanique, test de préhension des produits, etc. Modifications du mobilier à la suite des remarques de la Cramif, recherche d'un premier « field-test » (essai sur le terrain) en magasin et signature d'un contrat avec le magasin Carrefour Market de Sainte-Maxime (83). Mise en fabrication des éléments.

- **2020 : démarrage commercial**

Livraison du mobilier, relevé de modifications en situation réelle de travail et actions correctives, présentation du mobilier au salon mondial pour l'équipement de la distribution, formation des équipes commerciales sur la problématique des TMS.

- **2021 : consolidation du projet et déploiement au niveau national et prospective européenne.**

Dépose du modèle Visualis et création d'un logo interne R 478.



RÉSULTATS

- **Fabrication d'un premier produit** favorisant la diminution des risques de TMS. Mobilier intégré dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).
- **Développement d'une gamme complète** répondant à la recommandation R 478 : module vertical, module pâtisserie, module encaissement pour personne à mobilité réduite (PMR) et adaptée aux besoins des magasins de nombreuses enseignes.
- **Influence directe sur l'offre commerciale concurrentielle** au bénéfice de la prévention pour les salariés de la grande distribution.

GROUPE BERNIER

Activité : concession automobile. Vente et réparation de véhicules

Lieu : Les Ulis (91)

Dirigeant : Denis Bernier

Nombre de salariés : 35

Cramif - Contrôleur de sécurité : Pascal Vigouret



ACTIONS DE PRÉVENTION

- **Valoriser l'investissement de l'entreprise** dans la recherche de solutions techniques adaptées à leur environnement de travail.
- **Promouvoir les actions et l'expertise technique** acquise dans le cadre de futurs projets de rénovation ou conception de concessions automobiles.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Le groupe Bernier Essonne possède plusieurs établissements dont 3 sont ciblés par le **programme national RC Pros**. La Cramif a accompagné techniquement l'entreprise en CLST (conception des lieux et des situations de travail) dès la phase de réalisation des plans. Chronologie d'accompagnement de nos services :

- étude et concertation sur plans ;
- proposition de formation en prévention ;
- apport de modifications dans la prise en compte du projet ;
- essai / réalisation.

L'établissement s'est structuré dans un objectif de maîtrise des risques en désignant un responsable RSE formé sur les thématiques de la prévention des TMS et des atmosphères explosives.

Cette démarche a eu pour conséquence d'intégrer les actions suivantes :

- **création d'un réseau d'aspiration centralisé de captage des gaz d'échappement** avec rejet extérieur asservi à la phase de raccordements des véhicules de l'atelier mécanique. Intégration du dispositif d'extraction dans le sol du showroom.
- **pose d'un sol antidérapant** sur la totalité de la surface de l'atelier ;
- **disposition d'un bardage micro perforé** avec traitement acoustique dans l'atelier ;
- **création de mobilier avec servante intégrée** pour l'atelier et de **mobilier à hauteur** variable pour les commerciaux ;
- **mise à disposition de bornes de distribution** des fluides ;
- **création d'un local « déchets »** avec bacs de rétention intégrés au niveau du sol ;
- **création d'un local « huiles »** comprenant des cuves de stockage avec système de pompage ;
- **mise en place d'un accès toiture sécurisé** avec parking en toiture terrasse et intégration de protections contre les chutes de hauteur au niveau des dispositifs de désenfumage.

L'entreprise a bénéficié d'un accompagnement technique.



RÉSULTATS

- **Amélioration des conditions de travail.**
- **Diminution du risque de maladies professionnelles** dues à l'exposition à des agents chimiques dangereux ou cancérigène, mutagène et reprotoxique (CMR) et au bruit.
- **Prévention du risque de chutes de plain-pied et de hauteur.**

RELAIS SPA CHESSY VAL D'EUROPE

Activité : hôtellerie

Lieu : Chessy (77)

Dirigeant : Luc Jourquin

Nombre de salariés : 16

Cramif - Contrôleur de sécurité : Olivier Poisson



ACTIONS DE PRÉVENTION

- Favoriser le **déploiement de la démarche** dans le groupe Relais Spa et dans des structures concurrentes similaires.
- **Capitalisation** des outils techniques et montée en compétence du secteur d'activité.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Face à des difficultés de recrutement, le directeur général de l'entreprise a souhaité engager des actions d'amélioration du confort de travail de son personnel du « housekeeping » (entretien ménager). Les actions envisagées avaient pour ambition de supprimer certaines tâches à moindre valeur ajoutée et de réduire les contraintes de temps qui pèsent sur cette activité.

Les fermetures pour cause de « Covid » ont été un évènement déclencheur pour engager le projet de rationalisation et de réorganisation des tâches permettant de réduire la pénibilité et augmenter le confort de travail des salariés. Durant cette période, un groupe de travail composé du comité de direction (Codir) et des chefs du « housekeeping » a été constitué pour réaliser un diagnostic.

Les interventions de la Cramif et la participation du service de santé au travail notamment, ont permis de confirmer le constat des risques établi par l'entreprise et de se projeter sur la proposition de mesures de prévention. Cette réflexion de recherche de solutions techniques adaptées a fait l'objet d'études en conception avec la participation de fournisseurs d'équipements.

Les principales mesures de prévention définies sont les suivantes :

- **disposition** de chutes de linges avec chariots à roulettes de réception ;
- **dotation** de chariots pour la réception et le rangement des peignoirs ;
- **acquisition** de chariots à fond mobile permettant un niveau constant, incluant une modification de la hauteur des poignées contribuant à limiter les postures contraignantes ;
- **mise en place** de tablettes informatiques pour limiter les déplacements ;
- **création** d'un mode opératoire ;
- **formation** et sensibilisation des salariés.

L'entreprise a financé ses acquisitions sans aide financière de la caisse.



RÉSULTATS

- **Mise en place de solutions techniques et organisationnelles** favorisant la maîtrise des risques TMS et l'amélioration des conditions de travail pour les salariés.
- De par leur implication, **les salariés du « housekeeping » se sont sentis considérés** et fiers de leur appartenance à l'établissement.
- **Dialogue social amélioré.**
- **Fidélisation du sous-traitant.**

POMPES FUNÈBRES DOURDANNAISES

Activité : pompes funèbres

Lieu : Dourdan (91)

Dirigeant : Arnaud Lejeune

Nombre de salariés : 4

Cramif - Contrôleur de sécurité : Ludovic Hainoz

Cramif - Ingénieur conseil : Sébastien Bourges



ACTIONS DE PRÉVENTION

- **Présenter une solution technique** d'aspiration localisée pour les laboratoires de thanatopraxie pour le secteur du funéraire.
- **Récompenser l'investissement** d'un chef d'entreprise dans une action novatrice ayant fait l'objet d'une réflexion d'ingénierie et de modifications permettant d'arriver à une solution technique adaptée.
- **Communiquer auprès des fédérations professionnelles** du secteur et relayer l'information par l'intermédiaire des médias du funéraire.



DÉMARCHE DE PRÉVENTION

L'établissement a été ciblé par le programme national Risques Chimiques Pros en lien avec le formaldéhyde, substance classée CMR (cancérogène, mutagène et reprotoxique), utilisée par les thanatopracteurs lors des soins de conservation réalisés sur les défunts.

Au-delà du ciblage sur la problématique « chimique » et d'une exposition avérée des salariés, l'évaluation des risques menée conjointement avec le responsable de l'établissement et la Cramif, a mis en évidence les besoins suivants :

- **maîtriser efficacement le risque chimique** par la mise en place d'une aspiration localisée. Modifier, améliorer la ventilation générale du laboratoire.
- **améliorer le confort visuel** des thanatopracteurs en complétant l'éclairage existant ;

- **prévenir les TMS identifiés** comme un risque important pour les fossoyeurs au regard de l'évaluation des risques, risques notamment présents lors des manipulations des matériaux dans les cimetières. Acquérir un véhicule de chantier permettant d'acheminer les matériaux en sécurité et d'évoluer dans les espaces restreints des cimetières ;
- **former le dirigeant** sur les bases en prévention.

Plus particulièrement, les investigations menées mettant en lien les compétences du centre médico-psychologique (CMP) ainsi qu'un fournisseur de matériel ont permis de développer un dispositif d'aspiration complémentaire de type dossieret permettant le captage des vapeurs de formaldéhyde.

L'entreprise a été l'une des premières de l'Île-de-France à bénéficier de cette installation technique innovante pour ce secteur d'activité.

Un contrat de prévention a été mis en œuvre afin d'accompagner l'établissement sur l'aspect technique et financier.



RÉSULTATS

- **Les salariés sont moins exposés** au risque de survenance d'accident et de maladie professionnelle en lien avec les risques chimiques et TMS.
- La recherche de solutions techniques adaptées a été initiée pour **répondre aux besoins d'une TPE** par l'intermédiaire du programme RC Pros. L'implication du chef d'entreprise a permis la mise au point et l'amélioration du système technique.
- Les salariés sont satisfaits du résultat du fait de leur participation dans la démarche de prévention initiée.
- Les solutions techniques ont servi d'exemples à travers la **rédaction d'un projet de guide de bonnes pratiques** actuellement porté par les fédérations professionnelles du secteur du funéraire.

À propos de la Cramif

À la Cramif, nous avons pour mission de **prévenir, accompagner et réparer les fragilités liées à la santé en Île-de-France, tant sociales que professionnelles.**

Dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, notre rôle est donc plus que jamais indispensable.

Au contact direct des assurés et en lien avec les professionnels de santé, nous agissons auprès des personnes en difficulté ou en rupture de soins et leur permettons de gagner en autonomie. Nous versons des prestations d'invalidité à plus de 100 000 bénéficiaires en Île-de-France. Nous accompagnons les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et intervenons dans l'aménagement de leur cadre de vie et de leurs postes de travail en entreprise. Et parce que les fragilités sociales génèrent des difficultés d'accès aux soins, nous proposons dans notre centre médical des consultations à tarifs conventionnés.

Aux côtés des entreprises de la région, nous les aidons à préserver la santé de leurs salariés en les accompagnant, en les formant et en mettant en place un système de cotisation incitatif. Lorsqu'un risque se réalise, nous réparons ses conséquences, en contribuant à la reconnaissance des maladies professionnelles.

Chaque année, nous accompagnons également plus de 17 000 assurés pour leur éviter une désinsertion professionnelle suite à un accident ou une maladie. Prévenir, accompagner, réparer les fragilités, etc. À la Cramif, nous sommes **1 800 collaborateurs impliqués** pour répondre avec de plus en plus d'efficacité à une nécessité sociale, économique et humaine grandissante.



Pour en savoir plus sur la Cramif, consultez cramif.fr

Contact presse :
presse.cramif@assurance-maladie.fr

Retrouvez les films présentant les actions de prévention des entreprises lauréates 2023 sur :

- cramif.fr/trophees-2023
- youtube.com/@Cramif_Assurance_Maladie



TROPHÉE CRAMIF

Prévention des Accidents du Travail
et des Maladies Professionnelles

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
cramif.fr

Brochure des Trophées Cramif 2023
Cramif - Direction de la communication
Direction régionale des risques professionnels
Décembre 2023

Cramif - Direction de la communication - 23220 - © JSRock - Photos de couverture et 4^e de couverture : © Xavier Granet



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France